



Syndicat National Pénitentiaire des Surveillants

affilié à la Fédération
Générale
Autonome des
Fonctionnaires



Les urnes ont parlé !

En gagnant 1 siège dans le CTAP (Comité Technique de l'Administration de l'Administration), le SPS devient représentatif au plan national.

Dans la CAPN (Commission Administrative Paritaire Nationale), le SPS conforte son siège, avec une progression de 474 voix.

Avec 2232 voix, le SPS était très proche d'obtenir un siège au Comité Technique Ministériel.

Ce score est très encourageant pour notre syndicat qui défend la cause exclusive des Surveillant(e)s.

Les résultats qui ont été obtenus dans les établissements où le SPS est présent, démontrent qu'il pourrait "faire un carton" tant au niveau de l'Administration Pénitentiaire, qu'au niveau du Ministère de la Justice.

Malheureusement, sur un plan général, les voix des Surveillant(e)s se sont disséminées dans les différentes organisations syndicales, notamment celles qui représentent en leur sein, toutes les catégories de personnels. Cette situation préjudiciable ne fait que renforcer le sentiment de notre organisation, selon lequel, les Surveillant(e)s restent ainsi noyés dans la masse des personnels de l'Administration Pénitentiaire et du Ministère de la Justice, affaiblissant ainsi leur pouvoir d'être entendus.

Le S.P.S ne cessera de rappeler aux Surveillant(e)s qui comptent, à eux-seuls, plus de 65 % du personnel pénitentiaire, mais aussi, 1/3 des agents du Ministère de la Justice, que pour être forts, ils doivent être unis dans une seule entité syndicale spécialement dédiée à leur cause.

Au vu des résultats de cette élection, nous pensons que la très fameuse "guéguerre" entre les deux principaux syndicats, a de très beaux jours devant elle. Les Surveillant(e)s, comme d'habitude, risquent fort, d'en faire les frais...

14 décembre 2018

Le bureau national